

# Fessenheim : la fermeture en 2016 apparaît de moins en moins probable

LE MONDE | 06.05.2013 à 11h47 • Mis à jour le 02.07.2013 à 12h56 |

Anne Eveno et Pierre Le Hir



Fessenheim est la plus ancienne centrale nucléaire française en exploitation (depuis 1978). François Hollande s'est engagé à la fermer avant 2016. | AFP/SEBASTIEN BOZON

L'hypothèse que la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin) ne ferme pas d'ici à la fin du quinquennat de François Hollande prend de plus en plus corps, à mesure que les obstacles à son arrêt s'amoncellent. Le dernier en date est financier. Il a été évoqué par le *Journal du Dimanche* dans son édition du 5 mai. L'hédomadaire a indiqué qu'EDF, opérateur de la centrale alsacienne, réclamera entre 5 et 8 milliards d'euros d'indemnisation à l'Etat en cas de fermeture du site fin 2016, conformément à la promesse de M. Hollande.

Interrogée par *Le Monde*, la direction de l'électricien français ne fait "aucun commentaire sur ces chiffres" et assure "ne pas savoir d'où ils viennent". Elle répète que, si la loi l'oblige à fermer Fessenheim, elle s'y conformera, mais que ses intérêts seront défendus.

EDF n'a, à l'heure actuelle, déposé aucun dossier de demande d'indemnisation auprès du [délégué interministériel à la fermeture de Fessenheim, Francis Rol-Tanguy](#) ([/planete/article/2013/05/06/francis-rol-tanguy-ne-pas-prolonger-les-centrales-au-dela-du-raisonnable\\_3171538\\_3244.html](#)). Mais il n'est pas illogique d'imaginer qu'il le fera, étant donné que l'arrêt de l'exploitation n'est pas décidé pour des motifs de sûreté. L'électricien aura beau jeu d'invoquer les coûts qui en résulteront : moindres bénéfices, pertes liées aux investissements non amortis, indemnisation des électriciens allemands et suisses qui ont des droits de tirage sur Fessenheim... Tous ces éléments, qui font partie des modalités de fermeture de la centrale,

devront être discutés avec M. Rol-Tanguy.

Du côté du ministère de l'écologie, ces spéculations sur le niveau de l'indemnisation, comme sur le calendrier, agacent. *"Tout ça est largement exagéré. L'indemnisation sera discutée sur la base de la loi de transition énergétique"*, assure au Monde Delphine Batho. La ministre de l'écologie réitère que *"l'arrêt de Fessenheim aura bien lieu fin 2016 ou début 2017. Il n'y a pas d'obstacle, ni juridique, ni financier, qui soit incontournable. Le peuple est souverain pour décider de la politique énergétique, et EDF a dit qu'à partir du moment où il y aura une loi de transition énergétique, il la respectera."* Mme Batho insiste sur le fait que cette fermeture permettra de faire émerger une *"expertise française dans le domaine du démantèlement, alors que quelque 400 réacteurs dans le monde vont être fermés."*

Tout le monde n'est pas pour autant convaincu, y compris dans la majorité. *"C'est fini, Fessenheim ne fermera pas d'ici à la fin du quinquennat"*, pense un élu socialiste, qui y voit plusieurs raisons : *"Les emplois en jeu, l'opposition farouche de la CGT, la durée des procédures à mettre en place et, surtout, le manque de volonté politique"*. Autant d'éléments qui, selon lui, font que *"François Hollande ne va pas s'encombrer de ce dossier fin 2016 ou début 2017"*.

## **UN CALENDRIER SERRÉ**

M. Rol-Tanguy conteste ce scénario. Pour lui, l'arrêt de la centrale est toujours d'actualité. *"Tenir cet engagement dans les délais indiqués par le président de la République reste réaliste et réalisable"*, assure-t-il.

Il n'empêche. Plus les mois passent et plus le doute s'installe. Car le calendrier est de plus en plus serré. Si, *"fin 2016 ou début 2017"*, comme le prévoit toujours le gouvernement, la procédure administrative de mise à l'arrêt définitif de Fessenheim est arrivée à son terme, il sera difficile, pour une nouvelle majorité qui pourrait être plus favorable à l'atome, de faire machine arrière. Il faudrait une nouvelle autorisation de création d'installation nucléaire, nécessitant plusieurs années d'instruction.

En revanche, si la centrale est seulement stoppée – sans que le décret de mise à l'arrêt définitif soit encore pris –, il n'y aura aucun obstacle à son redémarrage.

Le temps est donc compté. *"Il faut deux ans pour que l'exploitant prépare son dossier, puis trois ans pour l'instruire, soit un total de cinq ans"*, a récemment rappelé le président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), Pierre-Franck Chevet. Ce délai, selon M. Rol-Tanguy, peut être ramené à *"quatre ans"*, à compter des discussions engagées avec EDF *"fin 2012, début 2013"*.

## **UN PARC NUCLÉAIRE VIEILLISSANT**

La question est bien de savoir si la majorité est déterminée à batailler sur un dossier très conflictuel. M. Rol-Tanguy n'a pu encore établir aucun contact avec les syndicats de Fessenheim qui, en décembre 2012, l'avaient empêché de pénétrer sur le site. La présidente du Medef, Laurence Parisot, a récemment dénoncé *"l'aberration"* de la fermeture de Fessenheim, faisant état d'une *"solidarité Medef-CGT totale"* sur ce sujet.

Et l'opposition est prête à ferrailer contre la perte économique que représenterait l'arrêt de réacteurs que l'ASN a autorisé à fonctionner dix ans de plus, moyennant des travaux de renforcement chiffrés entre 30 et 50 millions d'euros.

A présenter la fermeture de Fessenheim comme une pure *"décision de transition énergétique"*, ainsi que le fait Mme Batho, le gouvernement se prive d'un argument qui pourrait faire mouche dans l'opinion : celui de la sûreté. Or, c'est le problème du vieillissement des centrales que met en avant le patron de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), Jacques Repussard, partisan d'une réduction du poids de l'atome dans le mix énergétique français.

*"L'essentiel du parc nucléaire a été construit en très peu d'années et, comme ce parc est homogène, il est très vraisemblable que le jour, inéluctable, où l'on constatera une usure de la cuve d'un réacteur, on la constatera aussi sur les autres"*, explique-t-il. A ses yeux, il faut prendre les devants. *"Dépendre à 75 % du nucléaire ou d'une énergie quelle qu'elle soit, ce n'est pas très bon du point de vue de la sûreté"*, met-il en garde. Ce qui l'inquiète surtout, c'est *"l'absence de politique"* prenant en compte ces enjeux. On risque, dit-il, *"d'avoir perdu cinq ans"*.

Anne Eveno et Pierre Le Hir

---